

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 22 NOVEMBRE 2019

Siège FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

### Membres présents (6)

Michel EDIAR (Président)

Mathieu LEMERCIER (Trésorier)

Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe), présente par téléconférence

Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe), présente par téléconférence

Valérie BERGER-CAPBERN, arrivée à 18h20

Thierry VERMEERSCH

### Membre excusé et pouvoir (1)

Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire Général), pouvoir à Thierry VERMEERSCH

### Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie-Claudine PERRIN

**Le Président ouvre la séance à 17h40.** Il informe le Bureau Directeur du nombre de 9315 licenciés au 22/11/2019, et regrette que celui-ci représente une baisse de 3 licenciés de moins par rapport au nombre de 9318 au 30/11/2018.

### 1. Approbation définitive du compte-rendu du 23/10/2019 (vote électronique 4 voix pour)

Le compte-rendu du Bureau Directeur du 23/10/2019 est adopté à l'unanimité.

### 2. Activités du Président

22/11/2019 : réunion avec l'ONF à Paris (75)

### 3. IOF : Questionnaires en cours (Questionnaire général, Trail O, consultation des SHN)

Le Président rappelle au Bureau Directeur les questionnaires demandés par l'IOF concernant le développement et la pratique de la CO Loisirs, le Trail O, ainsi que celui concernant les Sportifs de Haut Niveau. Après discussion et après avoir fait le point par rapport au sondage réalisé auprès des athlètes de Haut Niveau par Thierry VERMEERSCH, le Bureau Directeur prend note que le Président fera réponse à l'IOF pour tous ces questionnaires.

### 4. Comité National d'Ethique : position sur les missions d'Arbitre National pour les membres du Bureau Directeur

Le Président présente au Bureau Directeur la réponse faite par le Comité National d'Ethique suite à la demande faite à celui-ci pour statuer sur la possibilité de mission d'Arbitre National FFCO pour les membres du Bureau Directeur de la FFCO. Après lecture des conclusions de celui-ci, les membres du Bureau Directeur étant directement concernés, décident de se mettre en retrait par rapport à cette question et de transmettre cette réponse aux membres du Comité Directeur pour statuer sur celle-ci lors du prochain Comité Directeur du 14/12/2019.

### 5. Courriers de l'ASOPE

Le Président informe le Bureau Directeur que suite à un échange de courriels entre la FFCO et l'ASOPE, relatifs au CCN du CF Sprint et de Nuit 2019 et à l'atteinte à l'image et à l'honneur de notre sport, ce club nous a informés qu'il avait déposé plainte avec constitution de partie civile auprès du Procureur de la République de Strasbourg.

Le Bureau Directeur en prend note.

### 6. OO'Cup 2020 : point sur les discussions en cours

Le Président informe le Bureau Directeur de la réunion qui a eu lieu et des points de convergence ou divergence entre les positions des différents représentants lors de celle-ci. Le Bureau Directeur prend note que les discussions avancent et se poursuivent de façon constructive.

**18h20** : arrivée de Valérie BERGER-CAPBERN

#### **7. FFCO : point d'avancement sur le recrutement d'un Chargé de Communication**

Le Président informe le Bureau Directeur que suite aux différentes candidatures sélectionnées pour le poste proposé, le Secrétaire Général a rencontré pour le moment une personne le 8/11/2019 et cette candidature est en attente d'un rendez-vous avec le Président fixé au 13/12/2019. Le Bureau Directeur en prend note.

#### **8. Ministère des Sports : compte-rendu de la réunion du 7/11/2019**

Le Président informe le Bureau Directeur que le Secrétaire Général a participé à la réunion du 7/11/2019 organisée par le Ministère des Sports pour un point avec le mouvement sportif et a transmis un compte-rendu de celle-ci.

Le Bureau Directeur prend note des principaux sujets abordés par Madame la Ministre :

- un bilan de l'année écoulée, le certificat médical pour les enfants,
- l'Agence Nationale du Sport avec le travail en cours sur la mise en place des projets sportifs territoriaux, des emplois, de la réforme du SNU et du financement des équipements sportifs,
- la loi sur le sport prévue début 2020 avec ses différents volets,
- la concertation mise en place sur la gestion des CTS.

Le Bureau Directeur prend acte qu'une prochaine réunion est prévue le 12/02/2020 à 18h00.

#### **9. Agence Nationale du Sport : compte-rendu de la réunion du 18/11/2019 avec les fédérations non olympiques**

Le Président informe le Bureau Directeur que le Trésorier, Mathieu LEMERCIER et Rémi GARDIN (CTS) ont participé à la réunion du 18/11/2019 organisée par l'Agence Nationale du Sport pour les fédérations non olympiques. Le Bureau Directeur prend note des différents points abordés lors de cette réunion relative à la présentation de la démarche PSF 2020 :

- l'élaboration du Projet Sportif Fédéral et les différents documents relatifs à la campagne de subventions 2020,
- la mise en place d'un référent à l'ANS pour chaque fédération,
- la liberté des fédérations en termes d'organisation,
- un retour sur les points positifs ou négatifs des PSF 2019,
- la prévision sur 2 ans d'un accompagnement financier à hauteur de 20 000 euros maximum pour aider à la mise en place de la campagne PSF,
- le calendrier prévu en 2020.

Le Bureau Directeur prend acte qu'une présentation de ces différents points est prévue lors de la Conférence des Présidents de Ligue du 23/11/2019.

#### **10. Service civique**

Le Président informe le Bureau Directeur que le programme de nos entrées en fonction de Service civique pour la période 2018/2020 doit faire l'objet d'une mise à jour annuelle avant le 4/12/2019 et que la prévision était un poste autour de la thématique « développer la citoyenneté, en favorisant l'engagement des femmes et des jeunes dans les instances des associations sportives ». Cependant le Secrétaire Général, suite à une discussion avec le DTN, ayant fait part d'une possibilité de mise en place d'un Service civique autour de la thématique « sport santé » permettant de donner à un intervenant ponctuel du Pôle France un complément d'activité, le Bureau Directeur donne son accord pour demander la réactualisation pour l'année 2020 de notre convention de Service civique en substituant cette nouvelle mission à la précédente avec une entrée en fonction au 1<sup>er</sup>/01/2020.

#### **11. Demande de dérogation sur date d'Assemblée Générale de la Ligue Grand Est**

Le Président fait part au Bureau Directeur de la demande de dérogation faite par la Ligue Grand Est pour tenir son Assemblée Générale à la date du 29/02/2020, soit moins d'un mois avant l'AG FFCO.

Le Bureau Directeur accorde cette dérogation de date d'Assemblée Générale à la Ligue Grand Est.

#### **12. Site internet : conflit FFCO-SEVANOVA**

Le Président et la Trésorière-adjointe informent le Bureau Directeur des différents éléments en cours dans le conflit avec SEVANOVA pour le nouveau site internet. Après discussion et étant en attente de précisions pour décider de la suite à donner à cette situation, il est décidé d'une réunion exceptionnelle du Bureau Directeur le 26/11/2019 à 19h30 par téléconférence, avec invitation à Daniel POËDRAS à se joindre à celle-ci.

### **13. IOF : Assemblée électorale**

Le Président informe le Bureau Directeur de la future Assemblée Générale électorale de l'IOF le 10 juillet 2020 et précise que les candidats à cette élection doivent déclarer leur candidature six mois avant.

Vincent FREY, élu IOF sortant, ayant fait part de son souhait de candidater à nouveau, le Bureau directeur valide le soutien de cette candidature en tant que représentant français.

### **14. DTN : Contrat de performance 2020**

Le DTN informe le Bureau Directeur que La convention d'objectifs haut niveau de 2019 a changé de dénomination et est remplacé par le contrat de performance 2020 qui sera désormais établi avec l'Agence National du Sport, et que celui-ci est à remplir et à rendre pour le 23/12/2019. Le Bureau Directeur en prend note.

### **15. CQP Animateur CO - CNSNMM de Prémamanon**

Le DTN informe le Bureau Directeur que suite à une rencontre avec le CNSNMM de Prémamanon, il apparaît que celui-ci serait favorable à la promotion de la course d'orientation auprès des professionnels de la Moyenne Montagne et une opportunité de créer une session de formation FFCO (CQP Animateur CO) dans les locaux du CNSNMM de Prémamanon. Le Bureau Directeur valide le principe d'organiser une session de formation au CNSNMM de Prémamanon et la poursuite du travail du DTN sur ce dossier.

Fin de réunion à 20h00

Le Président  
Michel EDIAR

